

ZONE DE POLICE DE STAVELOT-MALMEDY

COLLEGE DE POLICE

Communes de MALMEDY,
STAVELOT, WAIMES,
LIERNEUX, STOUMONT,
et TROIS-PONTS

CONVOCATION DE LA REUNION DU CONSEIL DE POLICE

Le Collège de police de la zone de police de STAVELOT-MALMEDY composée des Communes de MALMEDY, WAIMES, STAVELOT, TROIS-PONTS, STOUMONT et LIERNEUX a l'honneur de convoquer les membres du Conseil de police à la séance qui aura lieu **le LUNDI 07 DECEMBRE 2020 à 19.00 HRS.**

Afin de respecter les mesures obligatoires de distanciation sociale, le Conseil de police se tiendra en visioconférence.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
2. Premier douzième provisoire – Approbation
3. Cadre ballon pour les membres du cadre opérationnel et modification du cadre organique – Approbation
4. Engagement d'un CALog contractuel niveau D (Auxiliaire) assurant la fonction d'artisan – CDD 12 mois 38heures/semaine) – Ouverture de l'emploi - Approbation

Au nom du Collège de Police,

La Secrétaire,

Le Président,

Anne-Catherine DENNE

Thierry de BOURNONVILLE